



ACTM
Attelages et Cavaliers entre Terre et Mer

URGENT PETITION

« Quimper-Pluguffan : un projet de voie verte sur l'ancienne voie ferrée

(...) L'aménagement bénéficiera du statut de voie verte à destination des piétons, cyclistes (avec vélos à assistance électrique ou non) et des utilisateurs d'engins de déplacements personnels non motorisés et motorisés (trottinette électrique...). **Pour des raisons de sécurité et de pérennité de l'aménagement, les cavaliers ne seront pas autorisés.**», *article www.finistere.fr*

« La voie sera accessible aux piétons, cyclistes (avec vélos à assistance électrique ou non), trottinettes électriques... **Les cavaliers ne seront pas autorisés.** Les futurs usagers et riverains sont donc appelés à donner leur avis. », *article www.letelegramme.fr*

Nous devons nous mobiliser pour que l'accès de la voie verte soit autorisé à l'ensemble des randonneurs équestres.

Etes-vous prêt à manifester pour sauver le tourisme équestre ?

- Oui, je reconnais ma passion et ma liberté d'expression
- Non, je ne souhaite pas me positionner

Nom :

Prénom :

Ville :

Exprimez-vous si vous le désirez :

Signature

Merci d'avance pour votre soutien et vos retours

Par mail au secrétariat : "[Manon Chausse ACTM <actm.manon-secret@outlook.fr>](mailto:actm.manon-secret@outlook.fr)

Par voie postale au Siège Social: [ACTM 12 rue de croas vao - Lababan - 29710 POULDREUZIC](#)